

Nos amis les chiens

Les déjections canines sont interdites sur tous les espaces publics : voies, chemins, trottoirs, espaces verts, aires de jeux, ce par mesure d'hygiène publique et de respect des habitants.

Tout propriétaire de chien est ainsi tenu de procéder au ramassage des excréments de son animal de compagnie.



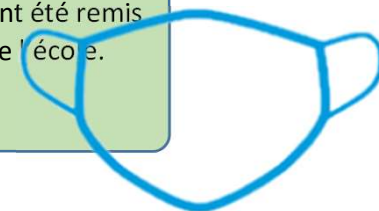
Travaux sur les canalisations rue Tour des Haies

Des travaux sur les canalisations d'eau sont effectués rue du Tour des haies et se prolongeront jusqu'au 18 décembre 2020. Il s'agit du remplacement intégral de la canalisation sur cette partie de voirie afin de mettre fin aux fuites répétées. Les camions et divers engins ont abimé les bas-côtés et les caniveaux. Amiens Métropole va leur demander de remettre tout en état à la fin des travaux. Nous remercions les habitants de cette rue pour leur compréhension et nous excusons par avance des désagréments occasionnés.



Mesures sanitaires liées à la covid 19

Dans le souci de garantir au mieux le respect des « gestes barrière », des masques à l'usage des enfants ont été remis par la municipalité à Madame la directrice de l'école.



Nouveaux habitants

Les habitants récemment arrivés dans le village sont invités à venir se présenter en mairie. Dans le cadre de cette démarche, il leur appartient de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Service Eaux – Assainissement

Nous vous rappelons que dans le cadre de travaux prévus sur le réseau d'alimentation d'eau potable de la commune, une coupure d'eau est programmée le jeudi 10 décembre 2020 de 9h00 à 16h00 sur l'intégralité de la commune.

Pensez à prendre vos précautions !

Copeaux à disposition

Des copeaux sont à votre disposition rue du Tour de Ville (près du terrain de jeux), vous pouvez vous servir pour vos espaces verts.

Permis de construire

Monsieur Aimard, instructeur des permis de construire de notre commune, assurera une permanence en mairie le mercredi 2 décembre de 9h à 11h.

Il pourra utilement vous conseiller pour l'établissement de vos documents d'urbanisme.



Ecoles : Travaux et déménagement

Compte tenu des travaux de restructuration des salles de classe, programmés pour la 1ère quinzaine de janvier 2021, la commune recherche des bénévoles pouvant aider au déménagement et réemménagement des mobiliers à transférer de la place de la mare au four à la salle des mariages de la mairie et aux locaux destinés ultérieurement au périscolaire.

La date, non encore arrêtée, est prévue la première semaine des vacances de Noël. Merci de bien vouloir vous inscrire en mairie ; nous vous recontacterons selon vos disponibilités.

Merci d'avance.

Dégradations et incivilités

Des dégradations sur des véhicules en stationnement, dans la Grande rue cette fois, ont été commises. Ces faits nécessitent de la part de chacun la plus grande vigilance ; en cas de constat de dégradations, il convient de contacter directement la gendarmerie.

Des dépôts d'ordures ont également été constatés au pied des containers de tri. Ces infractions sont passibles d'amendes.

